

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input checked="" type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LES HOMMES DU JOUR



D'ALTON McCARTHY

D'ALTON McCARTHY

D'Alton McCarthy occupe, dans le groupe des hommes d'Etat du Canada et dans l'opinion du peuple canadien, une position particulière, mais importante. Indépendant en principes et en politique, il a cependant des idées et des ambitions bien arrêtées.

Ardent conservateur pour tout ce qui touche aux institutions britanniques et au développement de nos relations avec l'Empire, il diffère pourtant du gros de son parti sur une question d'une extrême importance. Admiré dans certaines sections du pays, détesté dans d'autres, auxquelles il n'inspire que de la défiance, M. McCarthy a donné, pendant toute sa carrière politique, l'exemple d'un avancement rapide, interrompu, à l'heure actuelle, par les événements.

Son attachement raisonné à une certaine ligne de pensées et d'actions politiques, la vigueur avec laquelle il dénonce les principes de ses adversaires, enfin sa position brillante et remarquable devant les cours du Dominion et le comité judiciaire du Conseil privé, sont bien faits pour donner une grande importance à sa carrière et permettre d'en tirer des leçons du plus haut intérêt pour tous ceux dont les efforts tendent à gravir l'échelle du succès et à imprimer leur nom dans le livre de la renommée.

Né, en 1836, d'une famille qui, depuis deux générations, exerçait le droit dans la ville de Dublin, D'Alton McCarthy fut amené au Canada dès son bas âge, et fit ses études à Barrie, Ontario. Il fut appelé au barreau du Haut-Canada en 1859, devint conseiller de la Reine le 18 décembre, 1872, et fut, pendant plusieurs années, élu officier du barreau d'Ontario. S'il est vrai que, comme le dit Emerson, "les grands hommes se distinguent bien plus par le rang qu'ils occupent et par leur talent que par leur propre originalité," un avocat éminent doit être un grand homme ; et il ne peut y avoir, sur la position de M. McCarthy au barreau, qu'une seule opinion. Possédant

une connaissance approfondie du droit anglais et des lois fédérales, avec cet heureux don de l'application intuitive de la théorie, qui est la marque caractéristique du plaideur retors et populaire, il peut passer, à bon droit, pour le maître du barreau de sa province et l'égal des quelques jurisconsultes éminents du Dominion. M. McCarthy a paru devant le Conseil privé anglais dans nombre de cas importants, parmi lesquels on peut mentionner : le fameux *Stream's Bill*, la cause de MacLaren contre le chemin de fer du "Canada Central," et la question des frontières d'Ontario, dans laquelle il représentait la province du Manitoba. Bien qu'il n'ait pas toujours réussi devant le Conseil privé, M. McCarthy a fait une vive impression sur les cours du Dominion, et il n'y a peut-être pas d'autre avocat dont les services soient désirés plus vivement et plus instamment recherchés pour une affaire importante, que ceux du représentant de Simcoe à la Chambre des Communes. Cette supériorité réelle dans sa profession n'a peut-être pas été étrangère aux succès politiques de l'éloquent avocat.

Sa carrière publique ne paraît pas avoir commencé sous des auspices très favorables. Comme tous ceux qui se sont frayé leur route dans le sentier ardu de la politique, M. McCarthy a eu des désappointements amers ; et ce n'est qu'après une lutte tenace et vigoureuse contre ses adversaires qu'il est arrivé aux succès.

C'est en 1867, au cours des premières élections générales après la proclamation de la Confédération, qu'il fit sa première apparition sur la scène politique en soutenant la candidature de feu M. Angus Morrison contre M. Wm. Lount, pour la représentation à l'Assemblée Législative du comté de Simcoe Nord. M. Morrison se présentait aussi pour la Chambre des Communes dans l'ancienne circonscription de Niagara, et, comme les deux élections avaient lieu simultanément, M. Morrison, trop vivement pressé dans Niagara, abandonna Simcoe Nord, laissant à M. McCarthy le soin de continuer la lutte à sa place dans ce dernier comté.

Ce n'était pas une tâche aisée, à cette époque, d'entreprendre la lutte dans cette division, qui comprenait tout le territoire actuellement connu sous les noms de Simcoe Est et Simcoe Nord. Il fallait convoquer des assemblées à de grandes distances les unes des autres, car les routes étaient à peine praticables. Il devenait nécessairement très difficile d'amener tant d'éléments contradictoires à une union de sentiments et d'action. La lutte fut, d'abord, des plus inégales, à cause de

la très grande popularité de M. Wm. Lount, soutenu par M. T. D. McConkey, qui avait été élu aux Communes sans opposition et dont l'influence dans le comté, était considérable. Elle devint sans espoir après le départ de M. Morrison, et M. Lount obtint une forte majorité. M. McCarthy soutint pourtant la cause du parti avec une inébranlable énergie.

Après l'élection, M. McCarthy se consacra de nouveau tout entier à sa profession, et établit la base de ses succès à venir. Mais, en 1872, il fut choisi comme candidat conservateur pour la Chambre des Communes, et reprit la lutte pour lui-même, cette fois, contre M. H. H. Cook. L'organisation, dans les rangs du parti conservateur, était faible, et l'autre parti, — on le lui a toujours reproché, — jeta l'argent avec une folle prodigalité. Après une lutte désespérée, M. McCarthy fut défait par une majorité de 50. Cette majorité était beaucoup moins forte que lors de la défaite de M. Morrison ; mais, en 1874, M. McCarthy, cédant aux vives instances de son parti, reprit encore la lutte, et fut défait par une majorité de 154. C'est à cette élection que le parti conservateur fut battu sur la question du Pacifique.

Cependant, l'élection de M. Cook fut immédiatement annulée, et l'indomptable avocat, après avoir en vain cherché autour de lui quelqu'un qui relevât le gant, se présenta de nouveau, et réduisit, cette fois, la majorité à 75 voix. Le courant changeait de direction ; et quand, au mois de décembre, 1876, la mort de l'hon. J. Hillyard Cameron laissa vacant le siège de Cardwell, M. McCarthy, quoiqu souffrant des suites d'un accident, accepta la nomination et parcourut le comté pendant huit jours, rencontrant, entre autres adversaires, le ministre actuel de l'Instruction Publique dans Ontario, tandis que Sir Charles, (alors le Dr. Tupper,) le soutenait. Il eut plus de 360 voix de majorité. La surprise de ses adversaires fut d'autant plus grande, que la majorité précédente avait été faible et qu'ils comptaient sur la victoire. Dès son premier discours à la Chambre, M. McCarthy s'empressa d'avertir son ancien adversaire, M. H. H. Cook, de son intention de reprendre la lutte contre lui à la prochaine élection. On fit, des deux côtés, de grands préparatifs. L'élection eut lieu en 1878, et le comté, qui était alors le plus grand comté du Canada, fut divisé et organisé par les deux partis. Le résultat fut l'élection triomphale de D'Alton McCarthy par 50 voix de majorité.

En 1882, le comté fut redivisé, et, tandis que M. H. H. Cook se

faisait élire dans l'une des nouvelles divisions, M. McCarthy se présenta dans Simcoe Nord. Son adversaire, M. Charles Drury, qui vient d'être appelé à faire partie du cabinet Mowat, était alors un prédicateur de l'endroit, bon orateur, auquel les succès n'avaient pas manqué. Il fut battu par 250 voix de majorité. Et enfin, à la dernière élection générale, la lutte d'autrefois fut reprise par M. H. H. Cook qui, dans des circonstances exceptionnelles, fut défait par 296 voix.

Telles sont, en peu de mots, les campagnes électorales qu'a soutenues le champion actuel des "Droits Égaux." Quel que soit le parti auquel appartienne le lecteur, quels que soient ses principes, peut-il ne pas admirer cette ténacité d'idée, cette énergie de caractère et cette inébranlable confiance dans le succès futur, dont est empreinte, dès le début, la carrière politique de M. D'Alton McCarthy? Le seul fait que l'adversité et la défaite ne font que donner une impulsion nouvelle aux efforts personnels d'un homme et un stimulant à sa noble ambition est la meilleure preuve que l'on puisse donner de ses véritables qualités.

Elu député aux Communes, jouissant au barreau d'une solide réputation, M. McCarthy occupait, en 1876, une position qui faisait prévoir un avenir brillant. Pendant les treize années suivantes, il a fait de grands progrès dans l'estime de son parti et la faveur populaire. Bien qu'il ne consacra pas tout son temps à la politique et que l'exercice de sa profession en absorbât peut-être la plus grande partie, il a cependant réussi à faire accepter ses vues dans la législation de cette époque. En 1883, M. McCarthy a présenté un projet de loi pour la création d'une cour de commissaires de chemins de fer pour le Canada, visant à donner au gouvernement un contrôle plus immédiat sur les chemins de fer. Cette mesure, qu'il proposait pour la quatrième fois, a été rejetée par le comité; mais elle n'en a pas moins provoqué de chaudes discussions et un intérêt considérable dans le pays, et plusieurs de ses dispositions ont été introduites plus tard dans un projet de loi du gouvernement.

Dans le cours de la même session, M. McCarthy, selon les désirs d'un comité du gouvernement, dont il était le président, sinon nominal, du moins réel, proposa la fameuse mesure réglant le trafic des spiritueux, à laquelle il avait été fait allusion dans le discours du Trône et que l'on désigne généralement, depuis, sous le nom d'*Acte McCarthy*. Plusieurs de ses clauses, basées sur la première législation d'

l'Australie, furent introduites dans le projet de loi d'Ontario connu sous le nom d'*Acte Crook*. Les propositions passèrent devant les Chambres, et prirent force de loi ; mais ce ne fut pas sans soulever de grandes discussions et une violente opposition de la part du gouvernement d'Ontario, qui trouvait que l'on diminuait trop ses pouvoirs. Tout le monde connaît la fin de cette affaire : l'acte fut soumis à l'appréciation du comité judiciaire du Conseil privé, et désavoué comme empiétant sur les droits du gouvernement provincial.

En 1884, M. D'Alton McCarthy fut nommé président du Comité Exécutif de l'Union Libérale-Conservatrice d'Ontario. Pendant les cinq années qu'il conserva ce poste, il s'acquit l'approbation de tous, et vit la confiance en sa puissance politique aller toujours en augmentant.

Aux élections de 1887, la grande question était celle de Riel, cet homme qui avait poussé à la révolte les malheureux Métis du Nord-Ouest, qui avait fait tous ses efforts pour soulever les Indiens ignorants et irascibles, qui agissait avec un sang-froid et une précision si singuliers dans la campagne contre nos braves volontaires, qui portait toute la responsabilité du carnage qui avait eu lieu ; de cet homme, enfin, que ses crimes ont conduit à l'échafaud de Régina. Mais pourquoi redire cette vieille histoire ? Personne n'ignore l'extrême violence de la tempête que la province de Québec fit éclater sur les ministres du gouvernement fédéral.

Les adversaires du parti conservateur profitèrent de l'occasion pour déverser leur indignation sur les chefs du pouvoir exécutif et, quoique les ministres canadiens-français Langevin, Chapleau et Caron fussent restés fidèles à leur drapeau et à leurs convictions, nous savons la perte temporaire que ce cri leur infligea. M. McCarthy ouvrit la campagne avec vigueur dans Ontario et prononça à Barrie un des discours les plus remarquables du temps. Il y esquissa, peut-être sans arrière-pensée, les principes dont paraît découler sa politique d'aujourd'hui, principes qui ont éloigné de lui beaucoup de membres du parti conservateur, dont il a été pendant si longtemps un des chefs éminents et honorés.

“ A mon avis, dit-il, ce n'est pas la religion qui fait le fond de cette question : c'est plutôt une haine de race. Il n'y a pas, et l'histoire le prouve, de sentiment plus fort que cette haine d'une race contre une autre. Les Français d'aujourd'hui, dans la province de Québec, ne

sont-ils pas plus Français que lorsqu'ils ont été vaincus par Wolfe dans les plaines d'Abraham ? Les voyons-nous se mêler à nous, s'unir à nous par le mariage, essayer de notre littérature ou étudier nos lois ? Non : chez eux, tout se fait selon le mode français, et, bien que nous admirions parmi eux des citoyens aussi estimables dans leur vie privée que remarquables comme hommes politiques, je dis qu'ils constituent un danger sérieux pour notre Confédération."

Il n'est pas étonnant qu'un tel langage, dans un discours dont les termes, d'ailleurs, avaient été pesés avec soin, ait produit une forte sensation et servi peut-être de base au mouvement avec lequel, dernièrement, M. McCarthy a été complètement identifié.

L'orateur, dans cette occasion, s'éloigna de la politique générale du parti conservateur, qui a toujours concentré ses efforts à cimenter toutes les races et toutes les croyances dans un même sentiment de support pour l'union du Dominion ; cependant, il approuva hautement la conduite assumée par le gouvernement au cours de la crise récente de Québec et s'éleva contre les violences de langage et les récriminations dont l'exécution de Riel servait de prétexte :

" Nous savons que Sir John a reçu pétition sur pétition demandant le pardon de Riel, menaçant le gouvernement, s'il ne l'accordait pas, de lui retirer le support des Canadiens-Français, tandis que la province d'Ontario n'a envoyé qu'une seule pétition, réclamant l'exécution. Mais Sir John a été inébranlable. Il a déclaré que si le criminel, après avoir eu un procès équitable, après en avoir appelé d'un tribunal à l'autre jusqu'à ce qu'il eût épuisé toutes les arguties de la loi, après avoir été examiné sur les facultés mentales pour voir s'il était encore dans les mêmes conditions qu'auparavant, était jugé responsable des crimes pour lesquels il avait été condamné, la loi devait avoir son cours ; et, pour ma part, je crois que beaucoup de mes compatriotes libéraux sortiront des rangs de leur propre parti, pardonneront à Sir John une multitude de fautes dont il le croient coupable et le soutiendront pour ce seul fait."

Cette déclaration fut suivie de la mémorable agitation de 1889, de l'indignation contre le bill des Jésuites et son ridicule préambule, de la prise de possession de chef du mouvement par M. McCarthy, et du support qu'il donna, à la Chambre des Communes, à la motion du colonel O'Brien. Les scènes dramatiques sont rares à la Chambre ; mais tous ceux qui se rappellent l'excitation publique à cette époque

et les sentiments que soulève toujours une question de race ou de religion ne manqueront pas de remarquer quels éléments d'un drame politique présentait ce combat de 13 députés contre 188. La tempête a passé, le gouvernement a été soutenu avec plus de vigueur qu'on ne pouvait le présumer, et M. D'Alton McCarthy, qui s'est officiellement séparé du parti conservateur, a cependant continué à lui donner un support sincère pour tout ce qui n'a pas rapport à la nouvelle ligne de conduite qu'il s'est tracée. L'association des partisans des " Droits Egaux " a été formée, et celui qui en est le chef réel, quoiqu'il ne porte jamais ce titre, a pris une part plus ou moins active à l'agitation qu'elle a soulevée.

Le 22 janvier, 1890, M. McCarthy fit encore un pas dans le sentier qu'il s'était tracé et déposa un projet pour l'amendement de l'acte du Nord-Ouest et l'abolition des deux langues dans les Territoires. Son premier discours a été tellement répandu qu'il est inutile d'en donner l'analyse. D'un côté, on taxe ce discours d'une injuste violence et d'une bigoterie protestante excessive ; de l'autre côté, on le considère comme l'expression des vrais principes de la liberté civile et religieuse. L'orateur et sa mesure soulèvent le plus violent antagonisme et les débats les plus amers. Le résultat prévu, non sans appréhension, dès le début, fut un compromis que Sir John Thompson formula dans un amendement du gouvernement. Cet amendement, qui accordait à l'Assemblée du Nord-Ouest, après sa prochaine élection générale, le pouvoir de régler elle-même sa procédure comme cela lui paraîtrait convenable, fut adopté par 99 voix de majorité. La question en est encore là. Mais il arrive encore comme un murmure éloigné de nouvelles attaques sur le même sujet, et nous entendons de temps en temps l'écho de ce fameux discours que prononça le député de Simcoe à Stayner le 12 juillet, 1889 : " Voici le temps où le scrutin va décider cette importante question devant le peuple, et, s'il n'apporte pas le remède à notre génération, la génération qui nous suivra le demandera aux baïonnettes."

En mai, 1890, l'Assemblée Législative d'Ontario fut dissoute, et un mouvement considérable fut fait par les *Equal Righters* à propos des progrès de l'enseignement du français dans certaines écoles et dans certaines sections de la province et de la protection que le gouvernement Mowat accordait à cet enseignement. M. Charleton, M.P., et le Principal Caven oublièrent leurs déclarations antérieures, du moment

que les répéter aurait constitué une attaque contre leurs alliés politiques ; mais M. McCarthy, conséquent comme toujours, reprit la lutte pour ce qu'il croyait être un principe de justice. Il prononça plusieurs discours remarquables, entre autres ceux qu'il fit pour appuyer les candidatures de MM Bell et Armour et qui lui valurent des réceptions enthousiastes.

Le 2 juin, le chef *Equal Righter* prit occasion de répondre à l'accusation qu'on avait portée contre lui d'être l'allié secret de Sir John A. Macdonald depuis l'origine de cette agitation :

"Je déclare ici, dit-il, en face de cette grande assemblée, et je le déclare sans crainte de contradiction, que, depuis le vote sur la question des Jésuites, je n'ai jamais parlé de politique à Sir John et que Sir John ne m'en a jamais parlé. Nous sommes des amis personnels, et je me flatte que le jour n'est pas encore venu, au Canada, où les hommes doivent s'interdire toutes relations d'amitié à cause de leurs divergences politiques."

L'orateur expliqua alors la position qu'il avait assumée sur la question des écoles séparées d'Ontario dans des termes dont la clarté prévient tout malentendu :

"Avec la législation actuelle au sujet des écoles séparées, il n'y a qu'une chose à faire : c'est de rapporter toutes les clauses adoptées depuis la Confédération. Empêchons que les taxes payées par les protestants aillent aux écoles séparées. Voyons à ce que l'inspecteur des écoles visite ces dernières aussi bien que les écoles publiques. Et, avant tout, insistons pour que les livres d'écoles non religieux, mais d'enseignement, soient approuvés par le Bureau de l'Education. Nous voulons qu'on enseigne assez de l'histoire vraie de l'Angleterre pour que nos enfants apprennent à avoir quelque admiration pour la mère-patrie."

Coupée par des applaudissements frénétiques, cette harangue ne manqua pas de soulever la majorité de l'assemblée, mais ne réussit pas à donner la victoire aux amis de McCarthy.

Dans beaucoup d'autres questions, le député de Simcoe a pris une position vigoureuse et digne de remarque. Le résultat des fameuses résolutions de 1884, au sujet du gouvernement autonome de l'Irlande, fut peut-être dû à sa sagacité politique. Bien que désireux de voir l'Irlande grande et prospère, il dissuada les Communes de faire un acte qui serait une intervention directe dans la politique intérieure de

la Grande-Bretagne et une justification pour l'Angleterre d'intervenir elle-même, à un moment donné, dans nos affaires à nous.

Dans les questions autres que celles de race ou de religion, dont il a assumé la direction, M. McCarthy a toujours défendu les principes conservateurs et surtout la politique britannique et commerciale de son parti. Il s'est, d'ailleurs, exprimé là-dessus l'an dernier : " Je suis, je veux rester, et j'espère mourir conservateur."

Le nom de M. D'Alton McCarthy est indissolublement lié à un autre mouvement, pour lequel les hommes de toutes races et de toutes croyances dans le Dominion doivent avoir de la sympathie, un mouvement qui a rencontré l'approbation assez générale et qui prendra peut-être, avec le temps, une importance considérable dans la politique du pays, un mouvement dont la nature est essentiellement patriotique et élevée : nous voulons parler du travail commencé en vue d'une union plus étroite entre la mère-patrie et les grandes et petites possessions coloniales de l'Angleterre. A Londres, en 1884, M. McCarthy a pris part à la formation de la ligue de la Fédération Impériale, et lorsque, deux ans plus tard, la branche canadienne fut organisée à Montréal, il en accepta la présidence, et fut réélu tous les ans, à l'unanimité, jusqu'en février 1891, époque à laquelle il céda sa place à Sir Léonard Tilley. Voici un passage d'un de ses discours qui montre sous leur vrai jour les vues du chef canadien de la ligue : " On ne peut pas, disait-il, répéter trop souvent que, dans le projet de la Fédération Impériale, personne n'a jamais eu en vue de faire abandonner aux colonies les libertés constitutionnelles dont elles jouissent ; mais la défense commune de l'Empire est une question à laquelle sont intéressées, non-seulement la mère-patrie, mais encore chaque colonie, à laquelle doit contribuer, en toute justice et équité, chaque colonie dans la mesure de ses forces. Un grand pays comme le Canada,—cela ne fait de doute pour personne,—doit, avant longtemps, d'une manière ou d'une autre, assumer toutes les charges de cette existence nationale qu'il a atteinte aujourd'hui."

" Bien que ce ne soit pas, à mon avis, indispensable à la Fédération Impériale, il existe un projet qui, s'il était adopté, ferait faire un grand pas à ce mouvement et rendrait plus facile et plus simple l'objet qu'il a en vue : ce serait l'adoption d'une politique qui établirait, entre l'Angleterre et ses possessions, et entre les colonies elles-mêmes, des relations de commerce plus intimes et plus avantageuses que celles qui existent actuellement."

Le 10 avril, 1891, M. McCarthy appuyait encore plus fortement à ce sujet, à Collingwood :

“ Moi pour un, je désire des relations plus étendues avec la mère-patrie. Le Canada ne doit pas mendier et se faire rebuter à Washington. Nous pouvons nous adresser à l'Angleterre et, en lui offrant des avantages commerciaux, en obtenir aussi sur les autres nations. Si quelques-uns de nos compatriotes ont souffert par suite des droits douaniers trop élevés, il est facile d'y remédier. Nous devrions réduire graduellement les droits sur les marchandises anglaises. Tout en soutenant nos manufactures, il faut comprendre que ce n'a pas été l'intention du parti, en 1888, de toujours maintenir le tarif élevé que réclamait alors la création d'une industrie nationale. Le jour vient, où nos industries doivent pourvoir à leur existence, indépendamment des gouvernements. Dès lors, sans vouloir embarrasser le gouvernement tant qu'il aura espoir d'obtenir des avantages commerciaux à Washington, je crois que notre politique est toute tracée : c'est de réduire graduellement nos droits sur les importations anglaises, d'ouvrir nos marchés à l'Angleterre, à l'exclusion des Etats-Unis, non pas tout d'un coup, mais avec le temps.”

Cette politique de relations commerciales plus étroites avec l'Empire, quelque forme qu'elle puisse prendre, fait évidemment son chemin. Les déclarations récentes de Sir Charles Tupper, celles des hommes d'Etat anglais, les expressions d'opinions des gouvernants et des journaux australiens et l'agitation persistante qui se fait en Angleterre devront, à un moment donné, amener quelque proposition tangible et acceptable à tous pour le développement du commerce, la protection mutuelle de la mère-patrie et de ses colonies, et la création d'un conseil central délibératif, chargé de veiller à la conservation de l'unité impériale, de ces grands principes de liberté parlementaire et représentative et de cette puissante civilisation pour laquelle les Canadiens français et anglais se sont battus dans le cours du dernier siècle. Depuis 1884, M. McCarthy a toujours tâché de diriger l'opinion vers cette politique. Il s'est surtout adressé à la jeune génération, et, de concert avec le Principal Grant, l'archevêque O'Brien, d'Halifax, le lieutenant-colonel G. T. Denison, le Dr. Bourinot et autres, il a tâché de créer un sentiment de confiance dans notre avenir comme partie intégrale de l'empire britannique, comme nation auxiliaire, pour se servir des mots de Sir John A. Macdonald, britannique en principes,

dans sa politique et dans son administration, britannique dans l'union du pouvoir et du commerce, mais canadienne quant à son administration gouvernementale, à sa foi dans le progrès et dans sa future grandeur.

Quelque nombreux que soient ceux qui diffèrent d'opinions avec M. McCarthy, personne ne niera qu'il soit un chaud défenseur de l'union et des institutions britanniques, un croyant enthousiaste dans le brillant avenir réservé au Canada, un partisan énergique de toutes les grandes mesures que Sir John A. Macdonald et les conservateurs ont fait tous leurs efforts pour rendre populaires et mettre en vigueur. Il a une foi entière dans l'union du Canada et de l'Empire, et, sans parler des tiraillements et des discussions intérieurs, il a toujours gardé présents à l'esprit ces mots d'un brillant poète canadien :

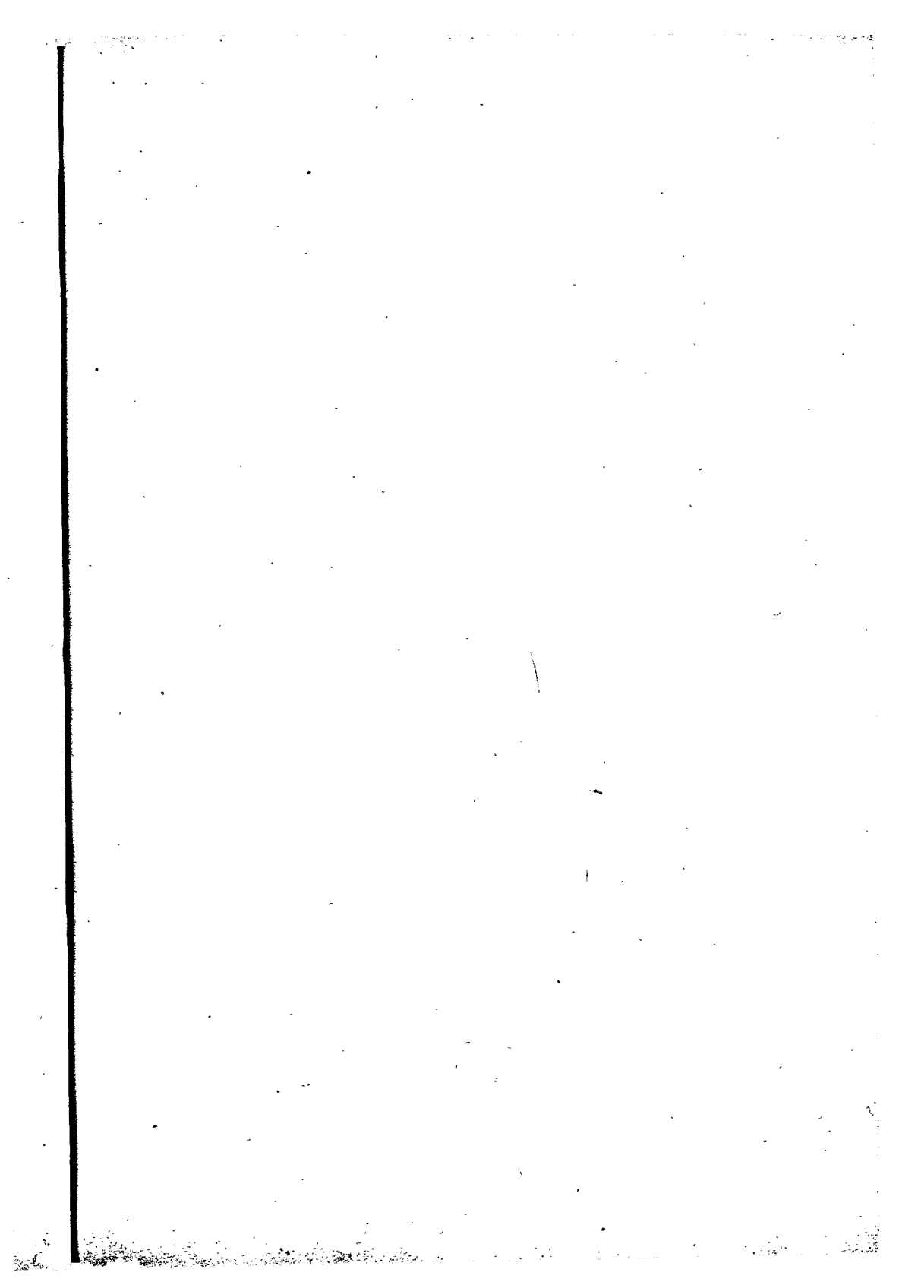
" Forward for our cause and Canada,
Forward for Britain's Empire,
Peerless arch of Freedom's raising,
Whose majestic span
Is axis to the world."

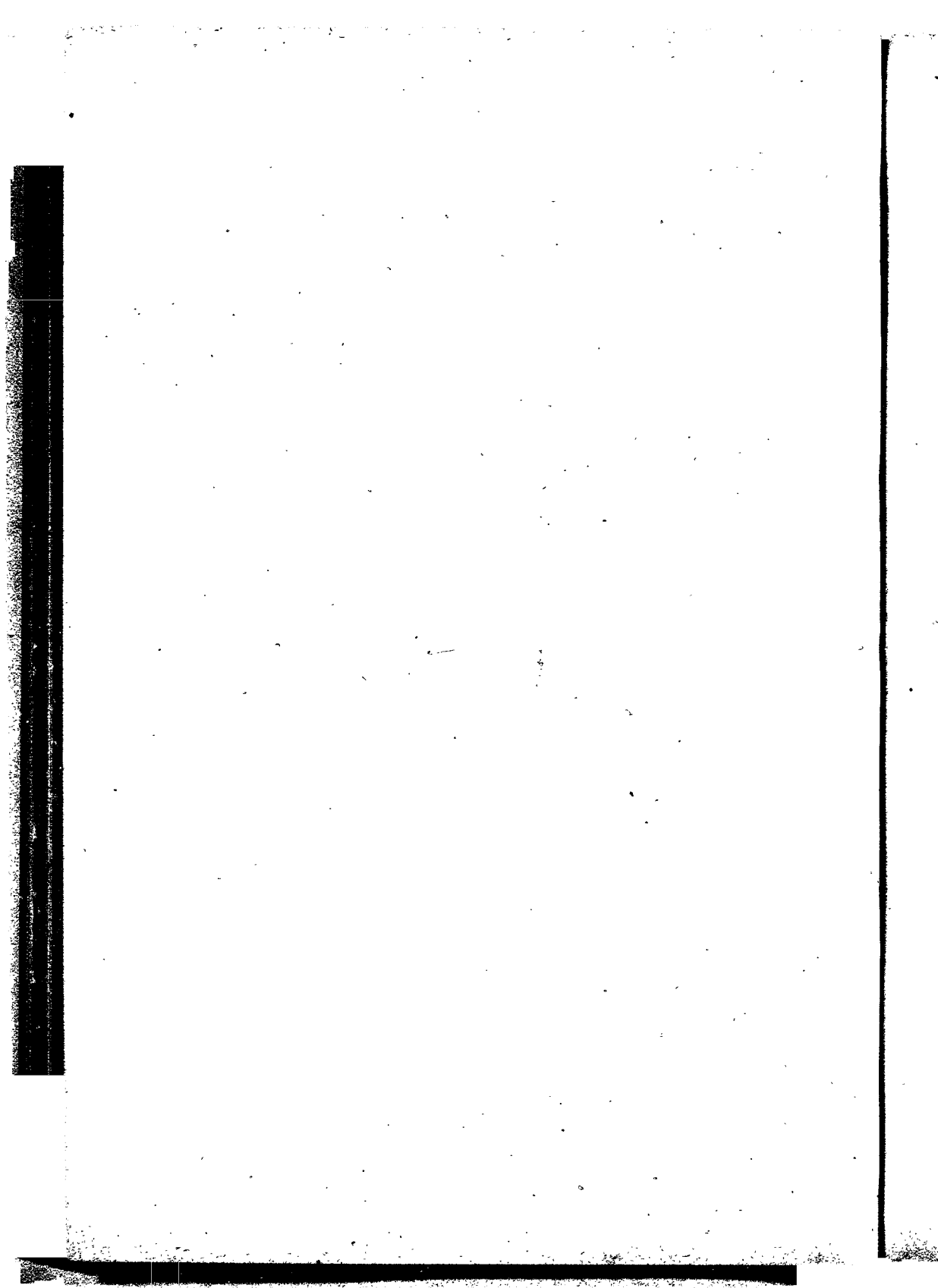
Que peut-on dire de plus ? Le nom de D'Alton McCarthy est connu dans le Dominion et dans maintes parties de l'Empire ; mais le personnage lui-même reste nécessairement plus ou moins inconnu au milieu de l'immense population d'un si vaste royaume. Petit de taille, M. McCarthy a une physionomie distinguée, avec des traits énergiquement dessinés, qui fait impression sur ceux qui le voient pour la première fois. Extrêmement populaire parmi ceux qui le connaissent, il est toujours considéré avec respect, même parmi ses adversaires les plus acharnés. Les points caractéristiques peuvent se résumer comme suit : courage, hardiesse touchant parfois à l'imprudence ; conséquence dans ses vues et dans ses actes ; vigueur et persévérance dans la défense d'une idée ou d'un principe, jointes à des moyens d'action remarquables et à une très rapide perception des différents aspects sous lesquels se présente une question. Maintenant qu'on a étudié sa vie passée, à chacun de juger M. McCarthy selon ses vues. Ce serait folie que de faire des prédictions sur son avenir politique ; mais, quel qu'il soit, sa carrière a déjà une importance considérable, et le nom du député de Simcoe aura une place intéressante dans l'histoire de la Confédération canadienne.

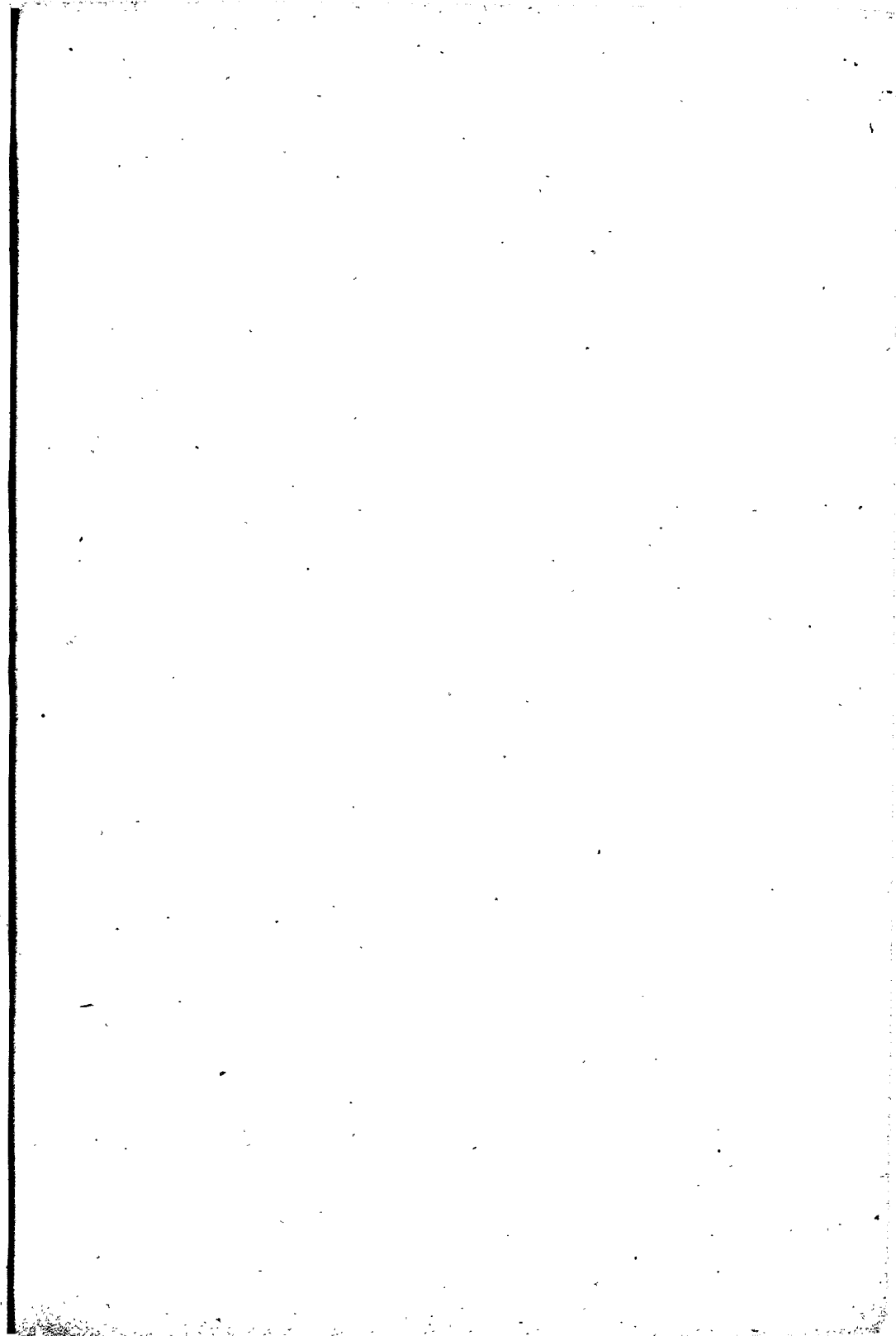
J. CASTELL HOPKINS.

Toronto, Mars 1891.











Yours truly
Dwight D. Eisenhower